

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES ENSEIGNANTS DU COLLÈGE BERNARD DE VENTADOUR DE LIMOGES**

Une délégation d'enseignants du collège Bernard de Ventadour a été reçue vendredi 11 février au rectorat.

Nous ont reçu M BERTCH, recteur de l'académie de Limoges, M GAINAND, secrétaire général de l'inspection académique, M<sup>me</sup> CHAMBINAUD du cabinet du recteur et M<sup>me</sup> SOLEILHAVOUP, responsable de la DIMOS (division des moyens).

Voici les sujets que nous avons évoqués lors de cette entrevue :

### **Suppression de 72 heures dans notre Dotation Horaire Globale (DHG)**

La responsable de la division des moyens nous a réexpliqué le calcul de la DHG d'un collège : le nombre d'élèves par niveau donne le nombre de classes par niveau (1 classe = 28 élèves en 6<sup>ème</sup> et 30 élèves en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>). Chaque classe correspondant à un nombre d'heures d'enseignement (28H pour une classe de 6<sup>ème</sup>, 25,5H pour une 5<sup>ème</sup>, 28,5H pour une 4<sup>ème</sup> ou une 3<sup>ème</sup>).

Avec ce calcul, les effectifs prévus en 4<sup>ème</sup> pour la rentrée 2011 ne permettent pas de maintenir les 6 classes existantes et deux classes sont supprimées ( $2 \times 28,5 = 57H$ ).

### **Pourquoi supprimer plus d'heures que celles correspondant à ces deux classes de 4<sup>ème</sup> ?**

Il apparaît que notre collège bénéficiait, depuis quelques années, d'une dotation « spéciale » de 20 heures de l'inspection académique (IA) reconnaissant le travail particulier qui était mené dans notre collège auprès des enfants en difficulté ou handicapés. Cette dotation ne sera pas pérennisée à la rentrée 2011.

Le travail effectué par les enseignants, qui se sont formés et investis dans des démarches pédagogiques individualisées auprès d'enfants à besoins éducatifs particuliers, n'est donc plus du tout reconnu. Devons nous alors continuer dans cette voie ?

« La situation, qui était anormale, redevient normale », c'est le Recteur qui le dit. Il est donc normal pour notre recteur d'avoir 30 élèves par classe. Mais il ne veut surtout pas qu'on fasse le lien direct entre diminution des moyens et classes chargées. Il nous est expliqué, à plusieurs reprises, qu'il faut cesser de considérer l'éducation en termes de moyens. Nous nous sommes appliqués à lui rappeler, pendant tout l'entretien, qu'il y avait pourtant des conséquences directes entre les moyens alloués et les conditions de travail des élèves et des enseignants.

### **Classes chargées**

Aux inquiétudes portant sur la gestion des classes chargées (TP en sciences, oral en langues vivantes, individualisation du suivi des élèves, etc) il n'est apporté aucune réponse.

### **Disparition des heures de soutien ou d'aide aux élèves**

La seule réponse apportée, quand nous nous inquiétons de la disparition prochaine des heures de soutien en petit groupe, est la solution de l'accompagnement éducatif, proposé en heures supplémentaires aux enseignants.

Cette réponse est complètement hors sujet puisque ce dispositif est prévu pour l'aide aux devoirs ou divers ateliers artistiques, sportifs ou culturels et ne s'adresse pas à tous les élèves pour des raisons de transport et de non concurrence avec des associations de quartier.

De plus, au cours de l'année scolaire 2010-2011, le financement de ce dispositif a été stoppé en novembre pour ne reprendre qu'en mars. Il est impossible d'imaginer un soutien aux élèves qui serait suspendu pendant 3 mois, le soutien devant être un travail régulier auprès des élèves.

### **Dialogue de sourd**

C'est un véritable dialogue de sourd auquel nous avons assisté ce vendredi. Quand nous parlons réussite des élèves et conditions de travail, Monsieur le Recteur nous répond carte des formations et se lance sur son projet pour l'académie de Limoges. Réponse hors sujet à nouveau puisqu'il s'agit de créer des grands pôles spécialisés (BTP à Egletons par exemple) alors que le collège doit accueillir tous les élèves afin de leur fournir une formation générale.

Le discours utilisé est celui donné par le Recteur dans les médias : « En Limousin, l'effectif moyen par division est de 21,1 élèves et il n'est pas prouvé que les élèves réussissent mieux à 15 par classe qu'à 30. »

L'entretien s'est terminé par une note de mépris de M le Recteur : « vous pouvez manifester, séquestrer, m'envoyer vos notes, ça ne changera rien. »

Nous ne pouvons nous satisfaire des réponses, ou plutôt de l'absence de réponse, apportées par les services académiques lors de cet entretien.

Nous continuerons donc, auprès des parents d'élèves, à faire entendre notre ambition de voir réussir tous nos élèves, cette ambition devant se traduire par des moyens pour y parvenir.

Les enseignants du collège Bernard de Ventadour de Limoges